

Plusieurs participants font observer que le rapport financier présenté n'est pas conforme à ce qui est légitimement attendu d'un tel document. Les éléments incontournables suivants sont en effet absents : totaux des dépenses et des recettes, ventilation des dépenses par catégories, budget de l'exercice à venir.

Résolution n°2 : approbation du rapport financier

Vote : 3 voix contre, 4 abstentions, 7 voix pour : la résolution est adoptée.

Les 3 voix contre sont celle de : P. Gouriou (1 voix), C. Roubertie (1 voix + 1 pouvoir).

Les 4 abstentions sont celle de : F. Borie, P. Gouriou (pouvoir de D. Bory), P. Morshedi (1 voix + 1 pouvoir).

5 Acter les démissionnaires au CA et au bureau

La démission de Yannick Letort, débattue lors du CA du 2/12/2023 en raison de son absence, est actée en application de l'article 12 des statuts (« Tout membre du conseil d'administration, qui, sans excuse, n'aura pas assisté à deux réunions consécutives pourra être considéré comme démissionnaire. »).

6 Candidatures aux postes d'administrateur

Candidature de M. François Borie

François est retraité de l'Education Nationale, a 30 ans d'expérience associative et une connaissance de longue date des logiciels libres. Il envisage être candidat au poste de secrétaire-adjoint.

Résolution n°3 : élection de M. François Borie au Conseil d'Administration

Vote : M. François Borie est élu membre du conseil d'administration à l'unanimité.

Candidature de M. Didier Moreau.

Didier est ingénieur réseau. Il entend être candidat en tant qu'administrateur systèmes adjoint.

Résolution n°4 : élection de M. Didier Moreau au Conseil d'Administration

Vote : M. Didier Moreau est élu membre du conseil d'administration à l'unanimité.

7 Questions diverses

Le prochain Conseil d'Administration, qui aura notamment pour objet d'élire le bureau, se tiendra le 30/03/2024 à 15h au 48 rue de Colombes à Courbevoie (salle à préciser).

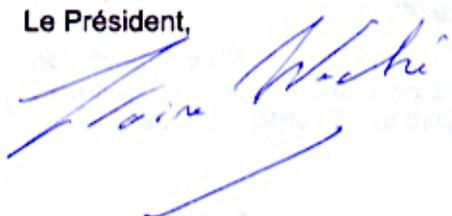
Un enjeu de ce CA est de trouver des candidats aux postes de trésorier et secrétaire, M. Anthony Rougier, Data Analyst, qui était pressenti, n'ayant pas souhaité à ce stade présenter sa candidature (NB : n'étant pas adhérent à l'ouverture de l'AG, il n'était d'ailleurs pas éligible).

L'ordre du jour comportera également la revue des attributions au sein de l'association, notamment pour ce qui concerne les droits d'accès au serveur et l'émission des mails. En effet, des désaccords entre les membres présents ont émergé concernant l'envoi de courriels pour solliciter des commentaires après les ateliers. Certains membres ont exprimé leur mécontentement vis-à-vis des rappels fréquents.

La séance est levée à 17h59.

Antoine Waché

Le Président,



Christophe Roubertie, membre du CA

Le rapporteur,

